



Club Omnisports et Culturel des Ecureuils
Conseil d'Administration du COCDE

Compte-rendu de la réunion du 02 Septembre 2021

Présents :

Le bureau :

Président : Jean-Bernard VIGNACQ

Secrétaire : Rodolphe FRADIN

Les Sections Présent : Batucada (Joël), CAP (Eugène), EMS/TMS (Stéphane et Julie), Danse (Eurydice), Jujitsu (Brice), Théâtre (Catherine), Yoga (Alizé), VTT (Rodolphe).
Absents excusés : Sophie DEBORD (Trésorière), Cyclo et Tai-Chi.

Ordre du jour :

- Point 1 : Conditions de rentrée avec le Pass sanitaire
- Point 2 : Point sur l'année 2020-2021
- Point 3 : Clôture de la saison passée et préparation des AG (section et club).
- Point 4 : Forum des associations
- Point 5 : Aide/Subvention reçues pour 2020/2021
- Point 6 : Aide Pass Sport (50€)
- Point 7 : la parole aux sections

Point 1 : Conditions de rentrée avec le Pass sanitaire

Obligation pour tous les adultes d'un Pass Sanitaire valide (Plan Vaccination, ou Test négatif de moins de 72h, ou Certificat de rétablissement).

Obligation du Pass sanitaire pour les enfants 12/17 ans à partir du 30 Septembre 2021.

Le « Pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire à l'aide de l'application TousAntiCovid Verif.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accédé aux activités au moyen du Pass sanitaire. Son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillée. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou l'organisateur.

Point 2 : point sur l'année 2020-2021

Le Club et les sections ont fait ce qui était possible de faire en fonction de leur fonctionnement avec la situation du COVID sur la saison 2020/2021. Des remboursements ont pu être faits aux adhérents dans les sections ou cela était possible. En conséquence le bureau du COCDE a décidé pour la saison 2020/2021 de ne pas prélever sur les cotisations pour l'assurance.

Point 3 : Clôture de la saison passée et préparation des AG (section et club).

Les sections doivent procéder à leur AG respective avec la clôture des comptes de la saison 2020/2021 et le prévisionnel pour la nouvelle saison 2021/2022.



La date limite pour la tenue des AG des sections est fixée à mi-octobre.

Le Bureau du COCDE organisera l'AG du club début Décembre 2021 ou plus tard courant Janvier 2022. A cette occasion les membres du bureau du COCDE doivent rendre leur mandat au renouvellement à l'occasion de l'AG.

Le président renouvelle sa candidature pour la prochaine mandature de 2 ans, mais souhaiterait passer le flambeau pour 2024. Le secrétaire est partant pour 1 nouveau mandat de 2 ans. La trésorière souhaite passer la main pour raison professionnelle.

Le président demande donc aux membres sections de communiquer dans les sections pour faire appel à candidature pour minimum un poste de Trésorière, et si possible les postes de secrétaire adjoint et président adjoint.

Point 4 : Forum des associations

Le forum se déroulera donc ce samedi 4 Septembre au complexe Emilie Andéol. Un plan sera donné par les services techniques de la commune. Le Pass sanitaire sera obligatoire et sera contrôlé par les élus.

Le président récupérera les précisions d'organisation (plan, créneau des démonstrations).

Point 5 : Aides/Subventions reçues pour 2020/2021

Aides COVID :

- Département 3000 €
- Marie 2000 €
- Ministère de l'économie Social et Solidaire : 8000 €

Subvention sur Projet ANS : 4000 €

- TLM Senior : 1000 €
- Projet VTT : 3000 €

Grace à l'opportunité des 2 projets TLMS Senior et VTT, un animateur BJEPS (Alix MATEO) va être employé et sera mutualisé sur 4 temps/activités : 3 heures le samedi matin VTT, 2 Heures TLMS Sénior, 8 heures de pour la danse et 3 heures pour le bureau (14h hebdomadaire en moyenne sur la saison)..

Point 6 : Aide Pass Sport (50€)

Le Club s'est porté volontaire pour participer au dispositif Pass Sport. Toutes les sections qui recevront des demandes de réduction de 50 € pour les enfants de 6 à 17 ans devront récupérer le document dont les familles qui sont éligibles auront reçu fin Aout.

Les sections peuvent s'organiser directement sur Helloasso pour créer un code de réduction de 50 € qu'ils pourront communiquer aux familles concernées.

Point 7 : la parole aux sections :

- CAP : Fin de Saison 2020/2021 compliquée. Les compétitions recommencent à s'ouvrir. Cela devrait remotiver les troupes.
- Danse : Saison 2020/2021 très compliqué et chaotique. Également certains professeurs ont décidé d'arrêter leur activité pour diverses raisons.



- YOGA : Activité avec 35 personnes (seulement 3 remboursements en cours d'année). Un sondage a été fait et 22 personnes ont l'intention de reprendre.
- EMS/TLS : La section a fait le maximum avec les conditions COVID. La reprise semble prometteuse. Les horaires sont inchangés à leur grand regret.
- Jujitsu : Une nouvelle méthode d'enseignement de Jujitsu est en cours de lancement WA JUJITSU en parallèle de la section MUSCHIN RYU
- Section Vélo : la section vivote et maintient une dizaine d'adhérent.
- Batucada : la saison a été compliqué avec le COVID. Les professeurs ont dû arrêter leur activité. Un nouveau professeur(Arnaud) a été intégré et anime la section avec Mario. Travail avec des réseaux de maestro pour organiser des stages batucada et samba. L'objectif est de devenir une batucada importante en termes de réputation dans le Sud-Ouest.
- VTT : Une année de progression malgré la situation COVID. Une année à 85 adhérents avec un potentiel autour de 100 qui n'a pas pu être concrétisé avec le confinement de novembre.

Point 8 : Prochaines dates de réunions : Bureau, CA et AG :

Prochaine réunion sera l'AG début Décembre ou au plus tard mi-janvier.

Le président lève la séance.

Pour le Président,
Le Secrétaire.

Rodolphe FRADIN